

# Bulletin d'inscription

Pour vous inscrire, merci de compléter ce bulletin et nous le retourner sous enveloppe timbrée à l'adresse du centre d'exams de santé de votre choix

Lieu d'examen souhaité (voir adresses au dos du dépliant) :

## Vos coordonnées

\*Nom ..... \*Prénom .....

\*Nom de naissance .....

\*Date de naissance \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

\*Adresse .....

\*Code postal \_\_\_\_\_ \*Ville .....

\*Téléphone \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

Mail ..... \*Champs obligatoires.

## Vos préférences pour un rendez-vous (cochez 2 cases)

Lundi  Mercredi  Vendredi  
 Mardi  Jeudi

Dates impossibles du \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ au \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_  
Votre rendez-vous vous sera confirmé par courrier / par mail

Votre adresse postale, mail, ou vos coordonnées téléphoniques pourront être utilisées par les professionnels du centre d'exams de santé pour vous contacter dans le cadre de cet examen de prévention.

## Mentions légales

L'Assurance maladie propose à ses assurés la réalisation de l'examen de prévention en santé et son suivi en centre d'exams de santé. Cet examen implique un traitement de données à caractère personnel vous concernant, dont la mise en œuvre est nécessaire au respect d'une mission d'intérêt public. Les données nécessaires au traitement de votre dossier sont transmises aux professionnels intervenant dans votre examen. Sauf opposition de votre part, vos données pourront être utilisées à des fins d'évaluation du service par l'Assurance Maladie ou par ses prestataires. Elles sont conservées au maximum vingt ans, à compter de votre dernière venue au centre, puis sont détruites.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification aux données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite auprès du Directeur de votre organisme de rattachement ou de son (sa) Délégué(e) à la Protection des Données. En cas de difficultés dans la mise en œuvre des droits énoncés ci-dessus, vous pouvez introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles à l'adresse suivante : Commission Nationale Informatique et Libertés - CNIL - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

# Les centres d'exams de santé près de chez vous :

## Aube

Dans les locaux de la CPAM - 56, avenue des Lombards - 10000 Troyes  
☎ 03 25 45 04 51

## Haute-Marne

4, rue Godard Jeanson  
52100 Saint-Dizier  
☎ 03 25 05 40 73  
...

Dans les locaux de la CPAM - 18, boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny  
52000 Chaumont  
☎ 03 25 02 85 94

## Meurthe-et-Moselle

2, rue du Doyen  
Jacques Parisot - 54500 Vandoeuvre-lès-Nancy  
☎ 03 83 44 87 50  
...  
40, avenue du 8 mai 1945  
54400 Longwy  
☎ 03 82 25 90 20

[www.uc-cmp.fr](http://www.uc-cmp.fr)

## Meuse

28, avenue de Douaumont  
55100 Verdun  
☎ 03 29 86 42 43

## Moselle

Dans les locaux de la CPAM - 65, avenue Saint-Rémy  
57600 Forbach  
☎ 03 54 27 80 19  
...

Dans les locaux de la CPAM - 13, avenue Général De Gaulle  
57400 Sarrebourg  
☎ 03 83 44 87 50

## Vosges

Maison de la Santé Saint-Jean - 31, rue Thiers - 88000 Epinal  
☎ 03 83 44 87 50  
...  
Maison de quartier KAFE  
14, avenue Jean Jaurès  
88100 Saint-Dié-Des-Vosges  
☎ 03 29 57 98 80



**l'Assurance Maladie**  
Agir ensemble, protéger chacun

Centre de **Médecine Préventive**

# ET SI JE FAISAIS LE POINT SUR MA SANTÉ ?



## EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

Votre Centre d'exams de santé vous invite à réaliser un examen de prévention en santé pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) rubrique « examen de prévention en santé ».

[ameli.fr](http://ameli.fr)

# L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

## Un moment privilégié pour :

- > Faire un point sur ma santé ;
- > Parler de mes préoccupations et obtenir des conseils personnalisés ;
- > Bénéficier d'actions de dépistage ;
- > Connaître les aides proposées par l'Assurance Maladie.

## À qui s'adresse cette offre ?

- > Aux assurés sociaux du régime général de plus de 16 ans



L'examen de prévention en santé n'est pas obligatoire !

# EN QUOI CONSISTE CETTE OFFRE ?



Une équipe pluridisciplinaire à votre écoute vous accueille dans un lieu unique.

1



Un agent d'accueil vous informe sur vos **droits en santé** et vous accompagne, si besoin, dans **vos démarches** (carte vitale, complémentaire santé, déclaration du médecin traitant...).

2



Des professionnels de santé (médecins, infirmiers, dentistes) abordent avec vous **vos préoccupations** et répondent à **vos questions**.

3



Des examens médicaux et des analyses **biologiques** réalisés au CES, vous sont proposés **selon votre situation**.

4



Le médecin **envisage avec vous les suites à donner** à votre examen de prévention en santé (médecin traitant, tabacologue...).

5



Le **compte-rendu de votre examen de prévention en santé vous est expliqué**, et avec votre accord, est envoyé à votre médecin traitant.